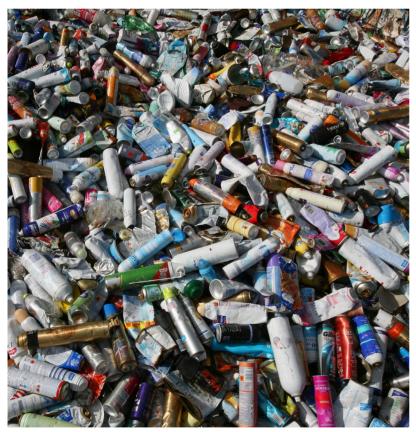
ATELIER 8 2 OCTOBRE • 16H 15 - 17H45

REP À TOUS Les étages

Plusieurs nouvelles filières REP sont annoncées, ainsi que des extensions. À partir de la large expérience acquise par les acteurs des REP en place, le débat s'amorce sur les conditions qui permettront de concilier les enjeux de traçabilité, de performance, d'équité entre les acteurs et les territoires et de responsabilité des metteurs sur le marché...



© Veolia

La réflexion aborde bien sûr la définition des flux concernés, mais elle interroge plus largement le concept pratique des REP. On s'interroge sur le respect ou l'adaptation du concept originel, sur la création systématique ou pas d'un éco-organisme, sur le potentiel élargissement des REP actuelles (mutualisation appuyée sur les écoorganismes existants), sur la logique de leur configuration (autour du produit, du circuit de traitement, de la compréhension du geste de tri par l'habitant, par metteurs en marché, par matériaux...). La création de ces nouvelles REP exige aussi de fixer la place laissée aux systèmes individuels et aux engagements des acteurs de branche, et sans doute d'imaginer une nouvelle gouvernance et la définition de nouvelles règles de régulation (obligation de résultats ou de moyens, définition de sanctions...).



LES INTERVENANTS



M. BERTON BENOIST

Directeur des affaires

publiques

Coca-Cola

COCA COLA

Avec ses 100 ans sur le territoire français, une présence dans 8 foyers sur 20, la France est un marché prioritaire pour Coca-Cola. C'est pourquoi 90% des boissons sont produites localement, dans les 6 usines françaises de ses partenaires embouteilleurs. Acteurs industriel mondial, l'entreprise est consciente de son rôle important à jouer sur la préservation de l'environnement. De ce fait, elle essaie de minimiser ses impacts sur la nature par le biais de trois axes majeurs : le recyclage, l'eau et le climat. En 2017, 44% des investissements de Coca-Cola sont liés à l'environnement.



ESR

ESR

Né de la réunion des éco-organismes Eco-systèmes et Récylum, ESR est chargé de la collecte et du traitement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) ménagers et professionnels, des lampes et des petits appareils extincteurs. Ce rapprochement a pour objectif d'accélérer le développement de la collecte avec un niveau de qualité du recyclage élevé, en valorisant les synergies entre les deux organisations. Les missions d'ESR s'articulent en 5 axes : informer les consommateurs, s'engager en faveur de l'économie sociale et solidaire, développer des solutions de collecte, organiser et contrôler le traitement des DEEE et accompagner les fabricants pour intégrer la fin de vie dans l'écoconception de leurs produits.



M. DENOYES STÉPHAN

Avocat

Cabinet d'avocat

Denoyes

CABINET D'AVOCAT DENOYES

Diplômé en droit public de l'université Jean Moulin Lyon III, Me Stéphan DENOYES, fondateur du cabinet éponyme, est avocat au barreau de Paris. Ancien auditeur de la session Intelligence économique de l'IHEDN, il a suivi l'école de Défense Pénale du Barreau de Paris ainsi que le cycle Concurrence de l'EFB. Il exerce notamment en matière de droit économique et des affaires, mais également en droit des déchets et des filières REP. Auditionné dans le cadre de la mission « FREC », il a également écrit divers articles sur ce sujet et est régulièrement consulté sur toutes les questions touchant à ce secteur.





MME GILLIER SOPHIE
Chargée de mission
environnement
Perifem



M. HUMMEL JEAN-FRANÇOIS

Directeur général

Fédération Envie

PERIFEM

Perifem a été créée en 1980 afin d'améliorer la construction et l'exploitation des surfaces commerciales avec ses expertises. Interlocuteur reconnu des pouvoirs publics et des leaders d'opinion, la mission de Perifem est de représenter les enseignes de la grande distribution, du commerce spécialisé et des centres commerciaux ; de connecter ces enseignes avec les fournisseurs de solutions, les institutionnels et les parties prenantes ; de contribuer au partage d'informations, au défrichage d'innovations et à l'élaboration des réglementations.

ENVIE

Depuis 35 ans, ENVIE est l'acteur d'une Économie Sociale et Circulaire, par l'implication d'une cinquantaine d'entreprises en France, permettant l'emploi de plus de 3.000 salariés dont 2.500 en insertion. La mission d'ENVIE est vaste, cohérente, et répond aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques de ce siècle :

- Former des personnes en insertion professionnelle ;
- Collecter et récupérer les DEEE ;
- Inciter à une consommation responsable en offrant une seconde vie aux objets ;
- Valoriser les appareils qui ne peuvent être réparés...



MME WEBER FRANÇOISE
Directrice commerciale
valorisation et REP
Veolia

VFOLIA

Le groupe Veolia est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec plus de 171 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2018, le groupe Veolia a servi 95 millions d'habitants en eau potable et 63 millions en assainissement, produit près de 56 millions de mégawattheures et valorisé 49 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 25,91 milliards d'euros.

PILOTE



M. CAUDRON JEAN-CHARLES
Chef du service produits
et efficacité matière
ADEME

CO-PILOTE



MME WEBER FRANÇOISE
Directrice commerciale
valorisation et REP
Veolia

ATELIER REP À
8 TOUS LES ÉTAGES

ANIMATEUR



M. LEFEVRE PIERRE

